



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 4 AVRIL 2019

Le **jeudi 4 avril 2019 à 18h30**, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 29 mars 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CALLAIS, Maire.

### **Etaient présents :**

Patrick CALLAIS, Martine LANGLOIS, William GUILLARD, Cécile GALHAUT, François CRAMILLY, Marie LE COUSIN, Sébastien PETIT, Elisabeth BIDEAUX, François LANGLOIS, Marie-Claude BEAUFILS, Réjan SAUPIN, Daniel ROUSSEL, Hubert LUCAS, Catherine LEROUX, Christian LETEURTRE, Sophie LOQUIN, Tony LACROIX, Juanita AUGUSTIN, Patrick GIRAUD, Juan Carlos VEGAS

### **Absent(s) excusé(s) ayant remis un pouvoir :**

Cécile JOURDAINNE à Cécile GALHAUT, Franck LEBRET à Patrick CALLAIS, Robin DAVID à William GUILLARD, Béatrice TASSERY à Christian LETEURTRE, Jean Marie ALINE à Patrick GIRAUD, Vincent SGARLATA à Juanita AUGUSTIN

### **Absent(s) non excusé(s):**

Amandine TAVARES GOMES

formant la majorité des membres en exercice.

Madame LANGLOIS est nommée secrétaire de séance.

-----

## **STATUTS DU SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE DU VAL DE SEINE - ACTUALISATION - CM/19/046**

Il est rappelé au Conseil Municipal que par délibération CM/18/150 du 18 décembre 2018, il a approuvé les nouveaux statuts du Syndicat Mixte du Conservatoire du Val de Seine.

Sur demande de Madame la Préfète en date du 30 novembre 2018, il est proposé de modifier l'article 3 comme suit :

« Le siège du Syndicat mixte est fixé au 1240 rue du Maréchal Foch- 76580 LE TRAIT. Il pourra être transféré ~~par délibération du comité syndical~~ *dans le cadre d'une procédure de modification statutaire relevant de l'article L 5211-20 du CGCT.* »

Il est demandé au Conseil Municipal son avis sur la modification précitée.

## LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les délibérations du 8 octobre 2018 et 25 février 2019 du Syndicat Mixte de Gestion et de Fonctionnement du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de Musique et de Danse du Val de Seine,

VU le courrier du Président du Syndicat Mixte de Gestion et de Fonctionnement du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de Musique et de Danse du Val de Seine en date du 28 février 2019,

VU les statuts modifiés du Syndicat Mixte de Gestion et de Fonctionnement du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de Musique et de Danse du Val de Seine.

**APPROUVE** la modification des statuts du Syndicat Mixte du Conservatoire du Val de Seine tels qu'ils sont annexés à la présente délibération.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

Fait au Trait et certifié exécutoire le  
05 avril 2019

**Patrick CALLAIS,**  
**MAIRE**

